



## Aide juridictionnelle

-----  
Par Kailadu10

Bonjour

Mon avocat me demande mon dernier avis d'imposition et les 12 dernier bulletin de salaire pour me guider pour faire une demande d'aide juridictionnelle

Au niveau de mon revenu fiscal de référence je peux avoir une aide juridictionnelle totale

Mais en prenant en compte les 12 dernier mois de salaire j'aurai droit que a 55,% de prise en charge

Qu'est ce qui est pris en compte pour l'aide juridictionnelle svp

Merci de votre aide

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez des infos ici :

[url=https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/]https://www.aidejuridictionnelle.justice.fr/[/url]

Si votre revenu a augmenté depuis votre dernière imposition, il faut déclarer vos récents derniers revenus.